

Réunion informelle des représentants du personnel et de la Direction Générale du Cerema sur le rapport Berteaud

Représentants du personnel :

CFDT: Sylvie DEYRIS (DTerCE) , Gérard BOUIN (DTerO) , Patrick FOURMIGUE (DTerMed), Stéphane POULNOIS (DTerE)

UNSA : Céline BOURA (DTerO) , Hélène CHASSAGNOL (DTerCE)

Direction Générale : B. LARROUTUROU, DG – S. MOREAU, SG/DRH – V. WORMSER, SG adjointe – C. MISTRAL, DRH adjointe

Elise KAMUHANDA assure le secrétariat

Le Directeur Général a souhaité rencontrer les représentants du personnel le 29 octobre 2015, suite à la diffusion du rapport Berteaud à l'ensemble des agents.

Première question CFDT-UNSA à B.Larrouturou : quand on lit le rapport Berteaud, on a du mal à croire que vous en ayez relu une version provisoire, comme vous nous l'aviez indiqué il y a quelques mois. N'a-t-il intégré aucune de vos remarques, tant sur la forme que sur le fond ?

Réponse de Bernard Larrouturou : Sur la forme, il préfère ne pas s'étendre. Il s'est limité à lui communiquer quelques corrections sur des erreurs factuelles, des chiffres erronés... Sur le fond, il lui a fait part de ses réserves, mais a préféré laisser à Pascal Berteaud l'entière responsabilité de ses propositions, notamment de fermeture de sites. Pas d'avis sur ce que le Secrétaire Général du MEDDE, F.Rol-Tanguy (commanditaire du rapport) ou la DRI (Direction de la Recherche et de l'Innovation du MEDDE, tutelle du Cerema) en pensent.

Sur la partie « stratégie » du rapport Berteaud (NdR: hors-sujet par rapport à la commande), il retient l'idée d'approfondir le point sur les activités de laboratoires et leurs liens avec les clients/bénéficiaires environnants, thème peu développé dans le projet stratégique. La D4P (Direction des Politiques Publiques, des Programmes et de la Production) du Cerema travaille sur le sujet et une note devrait sortir prochainement.

CFDT-UNSA : les propositions du rapport Berteaud, sur les implantations, commencent souvent par "étudier ceci ou cela...".Quelle est votre position sur les deux propositions plus directes ?

- "Abandonner les bureaux de Paris et relocaliser les fonctions auprès des unités techniques de la DTer" /(NdR : IdF)
- "Fermer le site de Bonneuil et redistribuer les activités dans l'implantation principale de la Dtec" /(NdR : EMF)

Résumé des réponses de Bernard Larrouturou :

- sur la problématique parisienne, une réflexion est déjà engagée pour une recherche de bureaux, ainsi que de salles de réunions et de bureaux de passages dans Paris ou en proche banlieue. Des contacts ont été pris avec France Domaine, mais aussi dans le locatif. Pour l'instant, pas de solution immobilière en vue. Le siège de la DTerIdF, 5 personnes, dans Paris, rue Miollis, n'a pas vocation à y rester très longtemps.
- sur Bonneuil, il connaît le site, dont la situation est difficile...

CFDT-UNSA : la morosité gagne les agents des sites pointés par le rapport Berteaud. Outre un suivi des effectifs par site et pas seulement par DTer/DTec, nous vous redemandons un suivi des PM104 déposés par les agents et pas seulement des chiffres sur les mutations effectives.

Refus de Sylvie Moreau. Argument : c'est trop de travail pour les services RH.

CFDT-UNSA : Quid de la région Languedoc-Roussillon, qui va fusionner avec Midi-Pyrénées ?

Réponse de Bernard Larrouturou : La création d'une 9^{ème} DTer n'est pas envisageable. Le Cerema s'adaptera avec pragmatisme à la création administrative de cette nouvelle région à cheval sur les DTer Sud-Ouest et Méditerranée.

CFDT-UNSA : Et la V0 de votre SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière)?

Réponse de Bernard Larrouturou : MOTUS. Sa communication annoncée pour mi-novembre est différée. Motif : le 18 novembre, le DG rencontre le SG F.Rol-Tanguy

27 novembre : présentation au CA, Conseil d'administration (sans vote)

17 décembre : présentation au CTE, Comité Technique d'Établissement (sans vote)

1er trimestre 2016 : engagement de la CONCERTATION avec les représentants du personnel

Site de Metz : **Méfiance**, même si B.Larrouturou indique avoir reçu le matin même la confirmation de la reconduction du bail. Et après ?

Site de Nantes : **incertitude**, encore... La DTer Ouest pourra-t-elle rester sur place (bâtiment administratif dit "la MAN") ou devra-t-elle partir, mais où et quand ? B.Larrouturou pousse auprès du préfet de région pour rester en centre-ville et dans du domanial État.

CONCLUSION CFDT-UNSA : Nous sortons de cette réunion avec une seule certitude: il n'y aura pas de création d'une nouvelle DTer. Pour en savoir plus sur notre avenir et le devenir de nos implantations, il faudra encore attendre... Au moins 3 semaines !

PS : le 4 novembre, les organisations syndicales rencontrent le cabinet du MEDDE pour la première (et dernière ?) réunion du comité de suivi du protocole d'accord Cerema, signé fin 2013 et qui expire fin 2015. L'occasion d'interroger le SG F.Rol-Tanguy, sur ce qu'il retient du rapport Berteaud qu'il a commandité.